

L'OPPBTP ET QUALIBAT VONT SIGNER, À L'OCCASION DU SALON BIM WORLD, UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES.



Partenariat



OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) et l'Association QUALIBAT ont annoncé la signature, le 1er avril dernier, une convention de partenariat destinée à renforcer la prévention en matière de santé et de sécurité au travail auprès des entreprises du secteur du bâtiment.

Ce partenariat s'inscrit dans une ambition commune : favoriser le développement continu du professionnalisme des entreprises qualifiées, en intégrant la prévention des risques professionnels comme un levier de performance et d'excellence opérationnelle. Fort de plus de 50 000 entreprises clientes, dont environ 40 000 titulaires de la qualification RGE, QUALIBAT joue un rôle structurant dans la filière. Cette dynamique est particulièrement marquée au sein des entreprises de plus de 25 salariés, dont 80 % détiennent une qualification ou une certification QUALIBAT, témoignant de l'importance accordée à la qualité, à la compétence et à la structuration des pratiques professionnelles.

Faire de la prévention, une composante de ce professionnalisme

Partageant un même objectif de développement du professionnalisme des entreprises du secteur, l'OPPBTP et QUALIBAT ont décidé d'unir leurs efforts afin d'apporter un soutien concret aux entreprises qualifiées. La convention repose sur un principe simple : le professionnalisme et la performance d'une entreprise ne se limitent pas à la maîtrise technique des métiers, mais reposent également sur la capacité à exercer les activités dans un environnement de travail sûr et sain, garantissant la santé et la sécurité des salariés. Dans cette perspective, QUALIBAT et l'OPPBTP souhaitent soutenir les efforts en prévention des entreprises qualifiées de QUALIBAT en favorisant l'utilisation des documentations, outils, services et prestations développés par l'OPPBTP. Les deux partenaires mettront ainsi en œuvre des actions destinées à promouvoir la prévention en santé et sécurité au travail auprès de ces entreprises.

Des engagements réciproques pour accompagner les entreprises

Dans le cadre de cet accord, QUALIBAT s'engage notamment à promouvoir auprès de ses entreprises qualifiées l'intérêt de la prévention des risques professionnels comme facteur de performance et de réussite des réalisations. L'association relayera également les outils et solutions développés par l'OPPBTP et favorisera la participation de représentants de l'organisme de prévention à ses commissions nationales et régionales d'examen.

QUALIBAT associera par ailleurs l'OPPBTP aux travaux engagés autour de la future mention RSE de QUALIBAT, afin d'intégrer pleinement les enjeux de santé et sécurité au travail dans cette démarche.

formations afin d'assurer la cohérence de leurs actions et de leurs campagnes de sensibilisation.

De son côté, l'OPPBTP mettra à disposition de QUALIBAT des contenus de prévention destinés à être diffusés auprès de ses entreprises qualifiées. pourra contribuer, au sein des commissions de QUALIBAT, à l'apport d'expertise sur les enjeux de prévention.

Les deux partenaires s'engagent également à relayer certaines communications respectives et à renforcer leurs échanges d'informations afin d'assurer la cohérence de leurs actions et de leurs campagnes de sensibilisation.

Une coopération structurée et suivie dans le temps

Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de la convention, l'OPPBTP et QUALIBAT mettent en place une gouvernance dédiée reposant sur un comité de pilotage et un comité de suivi.

Cette convention marque ainsi une nouvelle étape dans la coopération entre QUALIBAT et l'OPPBTP pour accompagner les entreprises du bâtiment dans une démarche globale de qualité, de performance et de prévention.

A PROPOS DE QUALIBAT

Créée en 1949 à l'initiative du Ministre de la Construction et d'organisations professionnelles d'entrepreneurs, d'architectes et de maîtres d'ouvrage, QUALIBAT a pour mission d'évaluer les compétences et les capacités des entreprises exerçant une activité dans le domaine de la construction. Elle délivre des qualifications professionnelles et des certifications métier reconnues dans l'ensemble de la filière. Aujourd'hui, près de 50 000 entreprises et artisans détiennent une ou plusieurs qualifications QUALIBAT, représentant près de 90 000 qualifications, dont environ 40 000 professionnels titulaires de la mention RGE.

A PROPOS DE L'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques. L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la promotion en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.



Partenariat



OPPBTP

